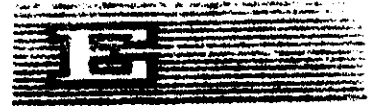




S2547



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE
E/ECA/PSD.5/15
29 janvier 1988
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Cinquième session de la Conférence commune
des planificateurs, statisticiens et
démographes africains
Addis Abeba, Ethiopie, 21-28 mars 1988

**INDICATEURS SUR LE SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
ET DES FLUX DE L'AIDE EN AFRIQUE**

Les annexes qui suivent sont extraites du descriptif de projet PNUD/BIRD/CEA "Data collection related to development programmes and aid flows in Africa". Elles sont reprises pour cette réunion à titre d'information.

LISTE PROVISOIRE D'INDICATEURS PRIORITAIRES SUR LE SUIVI DES
PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ET DES
FLUX DE L'AIDE EN AFRIQUE

Les indicateurs figurant dans la présente annexe sont ceux que l'on considère comme essentiels pour un suivi des faits nouveaux les plus importants en Afrique. On leur accordera la préférence dans le rapport de suivi de 1987. Ils ont été choisis en fonction de plusieurs éléments, parmi lesquels les objectifs du Programme spécial de l'ONU, l'expérience de la Banque en ce qui concerne la supervision du Programme d'action concertée, et les opinions exprimées quant à leur pertinence vis-à-vis des réformes politiques à court terme, de la disponibilité et de la comparabilité de données à jour, de l'importance de l'intervention gouvernementale dans des domaines clés, et de la gravité des problèmes économiques.

Cette liste d'indicateurs n'est pas définitive. Elle est provisoire dans la mesure où il est nécessaire de vérifier qu'il est effectivement possible de rassembler des données significatives pour certains indicateurs, des méthodes de mesures contrôlables n'ont pas encore été précisément définies pour d'autres indicateurs, de nouveaux développements au sein de la communauté internationale pourraient amener à examiner de nouveaux domaines et de nouvelles sources de données pourraient inclure des indicateurs supplémentaires. Dans le cadre du programme de travail pour 1987 concernant ce projet, il s'agit par conséquent en premier lieu de réexaminer cette liste dans le but de la réviser sur la base d'un consensus plus clair autour des concepts que l'on mesure, et en fonction de la disponibilité de données fiables, de la possibilité de parvenir à des évaluations pertinentes, et de l'apparition de nouvelles demandes pour le suivi de la part de ceux qui s'occupent de développement. Pour chacun des principaux indicateurs, le projet élaborerait de brèves notes de travail dans lesquelles ces problèmes seraient discutés et les détails de la collecte et de l'analyse des données mis au point. Un aperçu des différentes questions à aborder figure à l'Annexe II, d'où ont été repris la plupart des indicateurs figurait sur cette liste provisoire.

On prévoit que le rapport de 1987, qui sera probablement axé sur les flux de l'aide et sur certaines politiques à court terme sera essentiellement fondé sur la présente liste provisoire d'indicateurs, telle que révisée après un premier réexamen dans le cadre de ce projet. Le rapport de 1988 pourrait porter sur des indicateurs supplémentaires et également être une mise à jour de ceux contenus dans le rapport de 1987.

La liste des indicateurs prioritaires devrait au moins inclure les éléments suivants:

1. Flux de ressources extérieures

- a) Données sur les flux antérieurs (y compris les estimations les plus récentes). Celles-ci devraient couvrir tous les types de mouvements de ressources, y compris l'aide à des conditions privilégiées ou non, les ressources du FMI et les investissements étrangers directs.
- b) Données sur les flux futurs (y compris les prévisions pour l'année en cours). Les données devraient essentiellement porter sur l'aide à des conditions privilégiées au moins en ce qui concerne les principaux donateurs et les principaux bénéficiaires au Sud du Sahara.
- c) Eléments nouveaux intervenus lors des réunions des groupes s'occupant de l'aide et dans le cadre des efforts de coordination de l'aide en Afrique.
- d) Obligations et paiements au titre du service de la dette.

2. Incitations à l'agriculture

- a) Prix officiels à la production (et part du producteur dans la valeur des exportations) pour les principaux produits agricoles exportés.
- b) Subventions gouvernementales sur les denrées alimentaires (et/ou autres mesures créant une distorsion du marché des denrées alimentaires, y compris les achats obligatoires et les distributions à grande échelle de denrées provenant de l'aide alimentaire en dessous des prix du marché).
- c) Modifications des dispositions en matière de commercialisation des produits agricoles.

3. Salaires

- a) Evolution des salaires dans la fonction publique.
- b) Mesures affectant les termes de l'échange entre les zones rurales et les centres urbains.

4. Gestion du secteur public-entreprises publiques

- a) Mesures des résultats, telles que les dotations gouvernementales.
- b) Mesures de l'importance du secteur des entreprises publiques, telles que la part des crédits intérieurs alloués à ces entreprises ou la part de la dette extérieure contractée par ces entreprises.

- c) Mesures des efforts visant à rationaliser et améliorer les résultats du secteur, y compris les actions en faveur de l'emploi.
 - d) Principales réformes en matière de fixation des prix destinées à améliorer les résultats des entreprises publiques.
 - e) Autres mesures destinées à améliorer les résultats de ce secteur.
5. Gestion du secteur public - dépenses publiques
- a) Déficit budgétaire du gouvernement central.
 - b) Dépenses publiques consacrées à l'agriculture et aux activités liées à l'agriculture.
 - c) Dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation, y compris si possible les parts relatives des dépenses salariales et non salariales de fonctionnement.
 - d) Investissements publics (par rapport au total des investissements).
6. Indicateurs macro-économiques sur des faits économiques récents en Afrique
- (La plupart de ces données seront extraites de séries types et incluses dans l'annexe statistique du rapport de suivi).
- a) Production globale (en particulier des principaux produits agricoles).
 - b) Séries de comptabilité nationale.
 - c) Chiffres du commerce (y compris des estimations pour certaines denrées exportées).
 - d) Balance des paiements.
 -) Taux d'inflation.
 - f) Taux d'intérêt réels (intérieurs et internationaux).
 - g) Taux de change réels.
 - h) Termes de l'échange international (les prix du pétrole et d'autres denrées essentielles étant éventuellement présentés séparément).
7. Indicateurs sociaux et indicateurs sur l'environnement
- a) Croissement démographique et politique en matière de population.
 - b) Ressources humaines - statistiques sanitaires.
 - c) Ressources humaines - résultats dans le domaine de l'éducation.
 - d) Changements climatiques significatifs.

8. Outre les indicateurs spécifiques mentionnés plus haut, on cherchera dans le cadre du projet à présenter des cas de certains pays qui illustrent bien d'autres tentatives particulièrement intéressantes visant à améliorer les résultats économiques, par exemple les actions visant à renforcer les capacités techniques dans l'agriculture et à promouvoir le développement du secteur privé.

LISTE COMPLETE D'INDICATEURS DE SUIVI PROPOSEE
COMME MODELE POUR L'ELABORATION
DE PROGRAMMES NATIONAUX DE SUIVI

Les indicateurs énumérés dans la présente annexe constituent une série complète d'indicateurs que les gouvernements pourraient éventuellement prendre en considération pour élaborer leurs propres programmes nationaux de suivi. La liste a été établie compte tenu de ce qui paraissait souhaitable, sans nécessairement être faisable, des ressources disponibles, des données et des contraintes administratives. Mettre en oeuvre un programme de suivi fondé sur un tel ensemble d'indicateurs serait une entreprise à long terme, exigeant probablement un soutien important des donateurs.

Quoique ces indicateurs ne visent pas à servir de guide pour la mise en oeuvre de ce projet, ils peuvent constituer un cadre de référence complet utile, vis-à-vis duquel les objectifs du projet peuvent être évalués, une source d'idées pour d'éventuelles révisions de la liste des priorités figurant à l'annexe I, et une contribution aux réflexions sur l'objectif secondaire du projet, à savoir permettre l'établissement de meilleurs systèmes nationaux de suivi. En outre, certains des points examinés pourront peut-être orienter les travaux initiaux d'analyse entrepris dans le cadre du projet afin de réexaminer la liste des priorités à l'Annexe I.

Les indicateurs suivants figurent sur la liste complète:

I. Flux de ressources extérieures

Cette information devrait inclure des montants réels (jusqu'à l'année précédente), des estimations pour l'année en cours, et des prévisions pour les deux années à venir.

1. Crédits à des conditions privilégiées et dons

a) Les données devraient être ventilées selon:

- Les bénéficiaires;
- Les principaux donateurs et groupes de donateurs (membres du CAD, CEE, PAD, IDA, OPEP);
- Les engagements, les décaissements bruts; les décaissements nets et les paiements d'intérêts;
- Le total de l'aide, y compris l'aide alimentaire (en particulier les secours d'urgence) et de l'assistance liée à des projets et hors projets (l'assistance hors projets est définie comme une aide décaissée rapidement). Les définitions des types d'aide devraient correspondre à celles élaborées pour le Tableau type de description des types d'aide de la Banque.

b) Des estimations provisoires devraient être faites dès le mois de mai, de moins pour les principaux donateurs sur la base des chiffres provisoires rassemblés par les donateurs.

- c) Des prévisions sur les flux de l'aide pour l'année en cours et les années ultérieures, ventilées comme indiqué plus haut, devraient être établies sur la base des informations provisoires disponibles de toutes les sources.
- d) Eléments nouveaux en ce qui concerne les arrangements en matière de coordination de l'aide (groupe de coordination, tables rondes, clubs de Paris et de Londres, réunions de coordination sectorielles).

2. Utilisation des ressources du FMI

3. Flux de l'aide accordée aux conditions du marché (selon la définition du CAD - moins de 25 p. 100 d'élément don) - décaissements bruts et nets et paiements d'intérêts.

4. Investissements étrangers privés directs

II. Incitations

1. Mesures d'encouragement de l'agriculture

- a) Parts des prix à la production des principaux produits agricoles exportés (les données demandées sont les prix réels à la production, les valeurs unitaires des exportations, et, si possible, les coûts intérieurs intermédiaires et de traitement de façon à pouvoir calculer un véritable coefficient nominal de protection). Si l'on dispose de renseignements sur les subventions aux intrants, il sera peut-être également possible d'estimer des coefficients réels de protection.
- b) Rapport entre les prix intérieurs des denrées alimentaires la consommation et un prix international en valeur approximative (probablement calculé pour un centre de consommation important et fondé sur des prix annuels moyens, mais d'autres méthodes de calcul devraient être étudiées). (D'autres mesures possibles pourraient être fondées sur la valeur des céréales que produit un travailleur exprimé par rapport aux salaires ou au PIB par habitant).
- c) Importance de l'intervention gouvernementale dans la commercialisation des produits agricoles, telle qu'exprimée par la part de la production commercialisée par des organismes publiés et par la proportion respective de la valeur ajoutée récupérée sous forme de taxes par les organismes publiés.

- d) Modification des dispositions intérieures de commercialisation visant à une libéralisation et à une participation accrue du secteur privé (par exemple, politiques de contrôle des prix à la production fixés annuellement pour l'ensemble du territoire, liens entre les prix intérieurs et les prix mondiaux, monopoles gouvernementaux (légaux, de fait), possibilité d'effectuer librement des transports intérieurs ou internationaux de céréales).
- e) Importance relative des incitations accordées à l'agriculture par rapport à l'industrie (d'après des études de protection réelle dans l'agriculture et dans l'industrie, et par conséquent limité à certains pays)
- f) Changements dans les activités et dans les résultats des offices de commercialisation des produits agricoles (voir III ci-après).

2. Politiques commerciale et industrielle

- a) Mesures de libéralisation du commerce, tel que nombre des biens produits localement assujettis à un contrôle des prix ex ante.
- b) Compilation des estimations disponibles sur les mesures types d'incitations au secteur industriel (coefficients de protection réelle, ratios des coûts intérieurs, tarifs douaniers moyens et fréquence des restrictions quantitatives).
- c) Modifications d'éléments importants des codes des investissements, en particulier celles touchant les petites entreprises nationales et l'investissement étranger privé direct (peut-être un indice qui indiquerait que les conditions deviennent plus ou moins favorables, en matière de politiques démographiques par exemple voir ci-après).

3. Salaires

- a) Evolution des salaires dans la fonction publique, basée sur les salaires moyens de la fonction publique (plus les changements concernant une ou deux classes d'entrée ou classes moyennes calculés en prix constants et en multiple du PIB par habitant).
- b) Evolution des salaires en dehors de la fonction publique, l'accent devant être mis sur la main-d'oeuvre saisonnière urbaine, la main-d'oeuvre agricole (peut-être exprimée en fonction d'un salaire de référence par exemple celui d'un travailleur au plus fort de la saison ou des revenus agricoles moyens, ou du PIB agricole par habitant) et sur les salaires moyens dans l'industrie (ventilés par principaux secteurs industriels).

- c) Modifications des termes de l'échange entre les villes et les campagnes (basées sur un indice pondéré des prix agricoles moyens à la production et sur un indice des salaires urbains et/ou des prix ruraux non agricoles à la consommation).
- d) Comparaison des ratios cités plus haut avec des données similaires émanant de pays de référence en Asie.
- e) Indicateurs du niveau et de l'évolution de la productivité de la main-d'oeuvre dans des secteurs non agricoles (en raison du caractère limité de données, il s'agira dans un premier temps d'une description de cas représentatifs de la situation en Afrique plutôt que d'un suivi des modifications récentes).

4. Taux d'intérêt

- a) Taux et variations de l'intérêt nominal et réel pour les principales opérations financières (taux d'escompte de la Banque centrale, taux de rémunération de l'épargne et taux des prêts industriels et commerciaux). Les taux d'intérêt réels devraient être calculés selon la méthode présentée dans la note 2.50 de politique opérationnelle récemment publiée par la Banque (annexe sur les "Elements for inclusion in Country Economic Memoranda").
- b) Modifications des politiques concernant les taux d'intérêt fixés par la loi et de la répartition du crédit entre secteurs effectuée par le gouvernement, y compris l'accès au crédit préférentiel (par exemple les crédits pour la commercialisation agricole) du secteur privé.

5. Taux de change

- a) Variations des taux de change effectifs réels et nominaux (basées sur les données et les calculs du FMI).
- b) Adoption de régimes plus souples en matière de taux de change dans lesquels les taux de change sont davantage déterminés par les indications du marché.
- c) Modifications de pratiques restrictives dans les domaines du commerce, des opérations financières et des changes (par exemple tendances significatives à la libéralisation ou à l'imposition de restrictions plus sévères, définies selon la méthode employée par le FMI dans son rapport annuel sur Exchange Arrangements and Exchange Restrictions).

6. Taux d'inflation

III. Gestion du secteur public

1. Entreprises publiques

a) Taille du secteur caractérisée par:

- Le nombre des entreprises publiques.
- La part de la valeur ajoutée des entreprises publiques dans le PIB.
- La part des effectifs des entreprises publiques dans l'emploi total.
- La part des investissements réalisés par les entreprises publiques par rapport au total des investissements nationaux.
- La part des crédits intérieurs octroyée à des entreprises publiques par rapport au total des engagements en matière de crédit.
- La part de l'endettement extérieur des entreprises publiques par rapport au montant total de cet endettement.
- Les contributions fiscales des entreprises publiques exprimées en proportion du total des recettes publiques.

b) Résultats du secteur (ou d'un échantillon des principales entreprises publiques) tels qu'ils ressortent des éléments suivants:

- Bénéfices bruts et nets des entreprises publiques par rapport au PIB.
- Transferts gouvernementaux aux entreprises publiques par rapport aux dépenses publiques.
- Rendement des actifs (bénéfices nets des entreprises publiques par rapport à leurs actifs nets).
- Concentration des bénéfices et des pertes dans quelques entreprises publiques (par exemple nombre ou proportion des entreprises publiques responsables de 70 p. 100 des pertes et des bénéfices bruts).
- Salaires moyens dans le secteur des entreprises publiques exprimés sous forme d'un multiple du PIB par habitant.

Dans l'analyse des résultats, il faudrait tenir compte dans la mesure du possible des facteurs extérieurs susceptibles d'affecter ces résultats indépendamment des réformes.

c) Tentatives de réforme dans ce secteur, (de même que l'évolution contraire) y compris:

- La réduction (ou l'augmentation) de la taille du secteur (désengagements et liquidations par rapport à la création de nouvelles entreprises).
- La réduction ou l'augmentation de la main-d'oeuvre dans le secteur.
- Les principales actions visant à améliorer la gestion des entreprises publiques (par exemple systèmes de classification, vérification des comptes, contrôle gouvernemental, autonomie).
- Les modifications particulières en matière de politiques de fixation des prix commerciales et fiscales destinées à augmenter les bénéfices des entreprises publiques.

- Les modifications des politiques de crédit (par exemple réduction des obligations en matière d'endettement croisé, réduction des arriérés gouvernementaux, limitation des emprunts).
- L'amélioration des critères et des systèmes décisionnels en matière d'investissement dans le secteur.

2. Dépenses publiques

- a) Déficit budgétaire du gouvernement central (en pourcentage du PIB).
- b) Dépenses publiques dans l'agriculture:
 - Par rapport au montant total du budget de fonctionnement et d'équipement, l'agriculture étant définie restrictivement (par exemple budget du ministère de l'agriculture et budgets annexes concernant le développement rural et de façon plus large (commercialisation, infrastructure routière, etc.)).
 - Part relative du budget allouée pour la maintenance, la rénovation, et à l'extension des capacités.
- c) Dépenses publiques dans des secteurs sociaux:
 - Séparément pour l'éducation, la santé et éventuellement d'autres secteurs sociaux.
 - Par rapport au montant total des budgets de fonctionnement et d'équipement.
 - Parts salariales et non salariales des dépenses de fonctionnement pour chaque secteur.
 - Dépenses par habitant dans chaque secteur (ou par rapport au PIB par habitant).
- d) Procédures de recrutement de l'administration publique (par exemple recrutement automatique des diplômés, gel du recrutement, réduction de personnel).

3. Investissements publics (en plus des indicateurs sous la rubrique dépenses publiques)

- a) Montant des programmes d'investissement public (par rapport au total des investissements).
- b) Supervision des éléments principaux des programmes d'investissement public, en particulier les "éléphants blancs" et autres indicateurs de l'efficacité de l'investissement public (principalement fondée sur les analyses des dépenses/investissements publics réalisés par la Banque ou le FMI).

- c) Réformes des procédures et critères en matière de programmation des investissements visant à améliorer le rendement des investissements publics.

IV. Indicateurs sociaux

Le suivi de ces indicateurs devra respecter strictement les catégories et les modèles de données établis dans "Social Indicators of Development" publié par la Banque mondiale. En plus de ceux énumérés ci-après, on pourrait indiquer l'espérance de vie à la naissance et la ration calorique par habitant. Un effort particulier devra être fait dans deux domaines:

1. Indicateurs clés en matière de population et de ressources humaines:

a) Population:

- Taux d'accroissement démographique
- Taux de fécondation
- Taux d'utilisation des contraceptifs (et estimation des besoins non satisfaits en matière de contraception)
- Indice des efforts en matière de planification familiale et des politiques démographiques (cf. tableau 22 de l'étude de la Banque mondiale intitulée Population Growth and Policies in sub-Saharan Africa).

b) Ressources humaines - santé:

- Mortalité infantile
- Taux de vaccination contre les principales maladies contagieuses
- Part des dépenses consacrée aux soins de santé primaires (en particulier par rapport à celle consacrée à la médecine curative en milieu hospitalier urbain).
- Indicateurs du recouvrement des coûts (par exemple part des coûts supportés par les utilisateurs dans des domaines clés des soins de santé publique) et efforts de financement collectif.
- Part des dépenses de fonctionnement, dépenses non salariales dans les budgets gouvernementaux pour le secteur et dans le PIB par habitant
- Evolution des coûts unitaires en matière de prestation de soins de santé et adoption de mesures spécifiques afin de les réduire.

c) Ressources humaines - éducation:

- Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Parts relatives du budget allouées à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

- Evolution des coûts unitaires et adoption de mesures spécifiques destinées à les réduire, selon les cycles d'enseignement.
- Indicateurs du recouvrement des coûts et adoption de mesures permettant l'accroissement de la part des coûts recouvrée.
- Dépenses de fonctionnement non salariales par étudiant par rapport aux budgets gouvernementaux dans ce secteur et au PIB par habitant.

On ne disposera sans doute pas de données à jour pour la plupart de ces indicateurs; dans ce cas le suivi se fera essentiellement par une analyse de grandes tendances significatives et des perspectives telles qu'elles ressortent des indicateurs pour lesquels des données à jour sont disponibles.

En plus du suivi de certains secteurs spécifiques énumérés plus haut on mettra tout particulièrement l'accent sur les problèmes et les progrès sociaux qui accompagnent l'ajustement structurel. Pour les pays qui ont entrepris un ajustement, l'étude cherchera à examiner des questions liées aux modifications dans la répartition du revenu et à l'adoption de mesures gouvernementales spécifiques pour renforcer les effets positifs de l'ajustement dans le domaine social. L'analyse et la quantification des éléments dépendront largement des indicateurs décrits plus haut.

V. Environnement

Un effort considérable est nécessaire dans ce domaine pour mettre au point des indicateurs exploitables. On tentera dans un premier temps de se concentrer sur une évaluation du déboisement et de la désertification et sur l'adoption de politiques et de programmes gouvernementaux destinés à atténuer la gravité des causes de la dégradation de l'environnement (par exemple, efforts de reboisement, politique de fixation des prix de l'énergie, fiscalité).

VI. Comptabilité nationale, échanges et balance des paiements

Les indicateurs respecteront les modèles élaborés pour les annexes statistiques des précédents rapports sur l'Afrique. Les données et les tableaux seront fournis par le Service de traitement de l'information.

VII. Chocs extérieurs

1. Changements climatiques (en particulier risque de sécheresse ou pays touchés par la sécheresse).
2. Modification des termes de l'échange.
3. Modifications des taux d'intérêt au niveau international
4. Prix du pétrole.